Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 15 (1879)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE 15 AOUT 1879.

XVe Année. *No 16.*

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Congrès de Lausanne. — L'enseignement du chant à l'école primaire. — Bibliographie. — Nécrologie de l'enseignement primaire et secondaire. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Le congrès de Lausanne.

(IMPRESSIONS SECONDES.)

Nous ne songeons pas ici à faire l'analyse ou le compte-rendu des séances ou des discussions; c'est l'affaire d'un procès-verbal écrit ou sténographié. Nous en sommes à nos impressions et tout d'abord en ce qui concerne les thèses des rapporteurs.

M. Rey, fribourgeois d'origine, établi à Genève comme régent au collége et ancien directeur des écoles municipales de Chambésy qu'il menait fort bien, par parenthèse, a attaqué certaines assertions de M. Dumur qu'il trouvait trop optimistes. Il croit, lui, à la surcharge, au *surménement* (si je puis parler ainsi) des élèves et trouve des contradictions dans la thèse. Les conclusions n'en ont pas moins été votées à une grande majorité. A mes

yeux, le vote appliqué aux conclusions des rapporteurs n'a qu'une bien minime valeur et si j'étais le maître, je le supprimerais. Nous sommes là pour nous éclairer, nous instruire, instruire les autres, les édifier et non pour faire la loi à coup de majorités souvent surprises et factices. Trop souvent encore la personnalité du rapporteur entraîne les votants. Hâtons-nous d'ajouter que les conclusions de M. Dumur, sauf l'optimisme réel des quatre premières conclusions, avaient l'assentiment universel.

Le second rapporteur M. Gigandet, lui, ne partageait pas l'optimisme de son devancier et pense qu'on a fait de l'école une petite université. Aussi voulait-il la réduction des programmes. Mais quelle idée malheureuse, selon nous, que de vouloir faire l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'histoire naturelle dans les leçons de langue ? Pauvre langue et pauvre géographie que celles que l'on enseignerait ainsi ! Mieux vaudrait le retranchement absolu. M. Gigandet veut améliorer les écoles normales ; il ne dit pas en quel sens.

L'étude du latin commencera-t-elle à 10, 11, 12 ans ou plus tard ? Le rapporteur, M. Lecoultre, dans un remarquable rapport, concluait à le commencer d'assez bonne heure pour ne pas priver la généralité des élèves d'un enseignement si propre à former l'esprit et à ne pas l'ajourner jusqu'à 14 ans où s'établirait la bifurcation des études, études classiques d'un côté, études positives de l'autre. M. Gavard, ancien régent et conseiller d'Etat de Genève, a plaidé avec chaleur et talent une cause contraire, c'est-à-dire le commencement de cette étude à l'âge de 12 ans, mais il n'a pas réussi à convertir ses contradicteurs.

La question des Manuels traitée par M. Colomb avec conscience et habileté, devait être une des plus vivement discutées. Nous sommes de curieuses gens ; tantôt nous attendons tout de la mémoire, tantôt la mémoire est sacrifiée complétement à l'intelligence. De là des aphorismes comme celui-ci : « ou les Manuels » exemptent les enfants de résumer la leçon du maître et alors » ils sont nuisibles, ou ils ne l'en exemptent pas, auquel cas ils » sont inutiles. » N'y a-t-il pas un milieu entre ces deux alternatives ?

Aucun des Manuels en usage n'est vraiment ce qu'il devrait être ? Mais il faudrait dire le pourquoi ! Car il se peut bien, hélas ! qu'il se trouvera pour chaque Manuel à venir des critiques pareilles, dans l'impossibilité manifeste de contenter tout le monde et son père, tant la divergence des vues est grande. Jean trouve mauvais ce que Guillaume déclare admirable.

L'idée de faire un abrégé de la galerie nationale de M. Secretan

ou du dictionnaire des Vaudois et des Genevois de M. Albert de Montet à l'usage des écoles n'a pas été positivement émise; mais si jamais elle venait à se réaliser en ce qui concerne la Galerie nationale (car du Dictionnaire il ne peut en être question) on ne tarderait pas à revenir à la méthode actuelle, c'est-à-dire aux manuels qui donnent une idée suivie de la vie du peuple et des cantons plutôt que de quelques individualités frappantes de ce peuple et de ces cantons.

L'idée de Mlle Progler, je crois, de se servir d'encyclopédies ou de recueils, de préférence aux livres spéciaux n'est pas neuve et a été expérimentée depuis longtemps sans qu'on puisse trancher la question. Chaque système a ses avantages et ses inconvénients.

Le nom de Mlle Progler auquel s'associe celui de son amie, Mme de Portugall, nous rappelle la distinction dont ces deux dames ont été l'objet de la part de la *Société des jardins d'enfants d'Italie*. Le Congrès de Lausanne qui a vu rendre un hommage mérité aux Nestors de l'enseignement, devait aussi être témoin de cette marque d'estime donnée par une société étrangère à deux femmes distinguées par leur dévouement à l'œuvre éducative. Et ces deux épisodes touchants n'ont pas été la partie la moins intéressante de la fête pour les cœurs sympathiques.

La présence de cent cinquante institutrices a été un autre trait distinctif du Congrès de Lausanne. Jamais la participation du beau sexe à nos assemblées n'avait été si grande. Quoique ces dames ne se soient pas fait entendre, leur présence n'en était pas moins un stimulant pour les esprits et un embellissement de la réunion.

Nous nous sommes plaint déjà du peu d'empressement de nos collègues de la Suisse allemande à se rendre à nos réunions, alors qu'ils nous adressent un reproche analogue à l'occasion des assemblées du *Schweizerischer Lehrerverein*. Nous pourrions faire les mêmes doléances à l'endroit de la Suisse italienne qui n'était représentée au Congrès de Lausanne que par un Tessinois, homme de talent d'ailleurs, M. Colombi, établi dans cette cité. L'absence du chanoine Ghiringhelli qu'on s'était accoutumé à voir et à entendre à nos Congrès a été vivement sentie et regrettée. L'éloquent abbé se fût trouvé à l'aise dans ce milieu si cordial, si sympathique, si enthousiaste, où la bonne humeur coulait à flots comme ces vins généreux que nous a versés avec tant de libéralité, et ce qui en doublait la valeur à la veille d'une récolte insuffisante, la munificence patriotique des propriétaires des meilleurs vignobles vaudois.

Canton de Vaud, si beau. Lequel de nous, romand des autres cantons, n'a pas répété une fois ou l'autre ce refrain d'une façon quelque peu satirique, ou dans une intention pas très favorable. Mais lequel de nous aussi, en présence de cette splendide nature et de ce bon peuple, ne s'est écrié cette fois dans un vrai sentiment de bonheur, d'admiration et d'amour qui laissera un long souvenir : *Canton de Vaud, si beau !* A. DAGUET.

NB. En relisant mes lignes, je vois que je n'ai rien dit de l'exposition, très intéressante et vraiment remarquable cependant qui avait été organisée à Lausanne. Elle a été jugée telle par tous ceux qui l'ont vue. Je n'ai rien dit non plus de cette excellente musique de Lausanne et des chanteurs qui ont tant contribué à la joie de ces belles journées. Mais on ne peut tout dire. Nous y reviendrons d'ailleurs. A. DAGUET.

L'enseignement du chant à l'école primaire.

On le répète souvent l'école prépare l'enfant à la vie. C'est vrai, surtout de l'école primaire qui, par conséquent, dans ses programmes et dans ses méthodes, doit s'inspirer des besoins de la société. L'instituteur qui comprend ce grand et magnifique caractère de sa belle tâche aime à étudier dans son entourage et dans les circonstances où il est placé les nombreux problèmes d'éducation et d'enseignement qui s'offrent sans cesse à lui.

Il y a quelques temps, je revenais de l'étranger après une absence de plusieurs années et, tout heureux de rentrer au pays, j'observais avec une attention bien compréhensible les faits et gestes de mes compatriotes. Ce n'est pas ici la place de dire comment mon cœur débordait de bonheur de me retrouver au milieu d'eux et de respirer l'air de la patrie, Je voudrais plutôt appeler l'attention sur un fait qui me frappa et qui, à mon avis, constitue un de ces problèmes dont je parlais plus haut.

Dans le même wagon que moi se trouvait une société de jeunes gens allant à une fête voisine. On sait dans quelle joyeuse disposition et avec quel espoir des cœurs de vingt ans commencent une pareille journée. Aussi rien que de très naturel que les voix fraternisent quand les cœurs sont à l'unisson. Ces jeunes amis essayèrent de chanter. Je dis essayèrent, car à mon grand et vif regret et, je puis le croire aussi au regret de tous les autres voyageurs qui me paraissaient tout disposés à les écouter, il ne leur fut pas possible d'exécuter rien de suivi. On se contenta du

trivial la la la et on répéta ainsi plusieurs mélodies du recueil de Zofingue bien connues de nos écoles ou de nos sociétés de chant, ce qui prouvait évidemment que ces jeunes gens ne manquaient pas de quelque éducation musicale. Je me dis donc bien vite : « Mais que sont devenues les leçons de chant de l'école ? quels fruits ont portés toute les peines de l'instituteur ? » Puis, suivant cette direction de ma pensée, je me mis à me demander dans quel but et comment, si j'y étais de nouveau appelé, je donnerais l'enseignement du chant. *L'Educateur* qui relie les membres du corps enseignant les uns aux autres, est bien propre me semble-t-il à une pareille causerie et je viens lui demander quelque place dans ses colonnes pour celle-ci.

Faisant un instant abstraction de tout programme et de toute autre exigence, je me demandai avant tout d'où venait le besoin de chanter. Il me sembla qu'il venait du désir de donner à ses sentiments une suppression plus vive que d'ordinaire. Si l'on est en société la parole ne suffit plus, les voix harmonisent ; si l'on est seul, la pensée se change en sentiment, celui-ci cherche son expression dans un tour plus vif et plus senti : on chante. Avant tout donc il faut que l'école tienne compte de ce fait qui devient un besoin, il faut qu'elle cherche à le prévenir, le développer, à l'occasion, car il est un puissant moyen éducatif. A ce moment je me demandai quels seraient les chants auxquels je donnerais la préférence. Le sentiment lyrique étant varié et éveillé dans des occasions diverses, je ferais me dis-je la part des diverses circonstances dans lesquelles chacun est plus ou moins placé dans la vie. Je prendrais des chants religieux, d'autres chantant la patrie, la nature ; mais tous ayant au plus haut degré possible, soit au point de vue de la musique, soit à celui du texte, ce caractère de vérité et de profondeur de sentiment qui parle au cœur et élève l'âme. Mon choix me permettrait quelquefois pour relever,ou interprêter l'objet de telle ou telle leçon, leçons de religion, d'histoire, de géographie par exemple, de faire exécuter sous l'impression du sujet tel chant qui me paraîtrait y correspondre. Les élèves ou du moins quelques-uns, ne manqueraient pas alors de sentir ce qu'est le chant pour la vie et ce qu'il peut devenir pour leur avenir. Je chercherais de plus à fixer pour toujours, c'est-à-dire, même pour le temps qui suivra les années d'écoles, les chants qui auraient été appris dans la mémoire de mes élèves ; ils apprendraient le texte par cœur, le répèteraient souvent et devraient fréquemment s'exercer à chanter à livres ou à cahiers fermés ; je l'exigerais même le jour de l'examen. Puis j'établirais un certain cycle de chants qui par une ro-

tation régulière, reviendraient d'année en année à l'étude. De cette manière les élèves des classes précédentes, même ceux qui auraient déjà quitté l'école, en entendant leurs cadets chanter des chants appris quelques années auparavant et peut-être en partie encore connus, se sentiraient poussés à joindre leurs voix aux leurs. L'école trouverait ainsi un écho dans la population, le goût du chant se répandrait dans le public, puis l'on fournirait ses élèves d'un petit répertoire qui pourrait avantageusement remplacer le fameux la la la.

Je m'aperçu que je ne faisais pas de place à la théorie. En doit-il être ainsi ? Je ne le pense pas, cependant je lui fais une petite part, peut-être plus petite que d'habitude. Il me semble que l'école ne peut guère donner à l'élève que des notions générales, telles que la connaissance de la notation des sons et des principaux signes. Ce ne sera que dans des cas fort rares et tout à fait exceptionnels, sans doute, qu'un élève sortira de l'école primaire en état d'apprendre un chant par lui-même. C'est un but que se posent peut-être quelques collègues, mais dans la règle, il est tout à fait illusoire ; je me suis informé de bien des côtés : je n'ai encore jamais rencontré personne qui soit arrivé à ce résultat. Par contre, quelques notions générales de théorie musicale seront toujours fort utiles aux jeunes gens qui feront plus tard partie d'une société de chant, car ils pourront par là comprendre d'autant mieux les indications du directeur de la société et saisir ses explications.

Voilà mes réflexions au sujet de cette course en chemin de fer. Puissé-je avoir réellement compris comment dans l'enseignement du chant à l'école l'instituteur peut accomplir la belle devise : « Tout pour la vie ». H. Quayzin.

BIBLIOGRAPHIE

Seconds exercices de lecture, sixième édition augmentée et ornée de vignettes. — Manuel élémentaire destiné aux écoles de la Suisse romande par *C.-W. Jeanneret*, secrétaire du collége de la Chaux-de-Fonds. Prix : fr. 1,20.

Voici un livre qui, à notre avis, se rapproche de l'idéal du manuel de lecture à l'usage du premier âge : simple, méthodique, gradué, varié et complet jusqu'à un certain point, voilà ses qualités dominantes, et, certes, ce n'est pas peu.

Le nouveau manuel de M. Jeanneret comprend : une première partie, entièrement neuve, contenant des exercices gradués de lecture, d'écri-

ture et d'intuition. Ces derniers, qui occupent 30 pages de l'ouvrage, sont fort bien choisis et fort bien faits ; un maître intelligent peut en tirer un parti considérable pour tenir en éveil les facultés intellectuelles des jeunes enfants. Une seconde partie, consacrée aux exercices de lecture courante, qui sont groupés sous les trois grandes divisions : *chez nous* (la famille, l'école), *autour de nous* (nos alentours, la campagne, les saisons), *loin de nous* (pays éloignés, animaux sauvages, productions rares). Comme on le voit, les sujets sont nombreux et variés.

Une troisième partie, réservée exclusivement aux exercices de récitation. C'est peut être la partie la plus faible ; c'est celle, du moins, qui nous a laissé le plus froid. Sans doute qu'elle renferme de charmants morceaux, faciles, écrits avec entrain, humour même, mais à côté de ceux-là, que de poésie rebattues, incolores, sans feu sacré ! Pourquoi rééditer éternellement ces sempiternels soi-disant hymnes de Mme Barbauld, ou ces morceaux si connus tels que : « Le voyage d'une fourmi » — « L'enfant et la fauvette » — « Le chant des oiseaux » — « Le petit Pierre » etc., quand, dans les volumes de poésies enfantines qui se succèdent de nos jours, il y a d'aussi jolies choses, et plus neuves. Nous pensons qu'on pourrait faire une ample moisson de beaux vers et de belles pensées dans le volume que P.-J. Stahl a publié sous le titre : « Victor Hugo — Les enfants — Le livre des mères ». — Nous croyons aussi que certains vers, qui sont devenus des aphorismes, sont un peu philosophiques pour être compris des enfants, témoin celui-ci, de Lamartine : « La gloire peut être où la vertu n'est pas ». Quel est le maître qui voudrait entreprendre l'explication des mots *gloire* et *vertu* avec des bambins de 8 à 10 ans ?

Cette réserve faite, nous en revenons à notre premier dire et nous estimons que M. Jeanneret, par ses ouvrages de lecture, a rendu et rend encore un réel service à la cause de l'instruction populaire, et nous comprenons que ses livres, après avoir reçu, dans son canton — contrairement au proverbe si vrai pour beaucoup que : « Nul prophète n'est honoré dans son pays » — aient trouvé bon accueil dans les cantons voisins et même à l'étranger. C'est ainsi que tout dernièrement « le Dé- » partement de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud a » autorisé l'emploi des « *Seconds exercices de lecture* » dans les écoles » du canton ».

C'est là un succès dont nous félicitons l'auteur d'autant plus qu'il nous semble tout à fait mérité. A. B.

Cours de géographie à l'usage des écoles élémentaires, par *Marc Duchosal*, régent à Cartigny, près Genève. Ouvrage recommandé par la Société pédagogique genevoise. In-8° de 56 pages. Prix : fr. 0,50, chez l'auteur.

L'un des manuels scolaires les plus difficiles à rédiger est sans contredit celui de géographie, car la science pédagogique est loin d'avoir dit son dernier mot — on l'a vu au récent congrès de Lausanne — sur

cet enseignement qu'il est si mal aisé de rendre intéressant, et d'approprier au jeune âge.

Le petit ouvrage que vient de publier M. Duchosal, nous paraît néanmoins réaliser la plupart des améliorations réclamées par M. Bréal et Levasseur. Les leçons de géographie n'y sont plus une fastidieuse et rebutante nomenclature, « une série de noms propres s'adressant exclusivement à la mémoire ». Les faits sont groupés et présentés de manière à captiver l'attention des élèves, à leur remémorer les développements oraux que doit ajouter le maître, et à leur donner une connaissance claire et précise des contrées étudiées.

Fruit d'une longue expérience de l'enseignement, ce manuel n'innove rien quant à la science géographique proprement dite ; mais ce qu'on y trouvera d'entièrement neuf, c'est la division du sujet, la gradation des leçons, un exposé sobre et simple à la fois, des exercices faisant suite à chaque leçon. « Ces exercices, lit-on dans l'*avertissement*, ont pour » but de faire appel à l'esprit d'observation de l'enfant, de le forcer à » réfléchir, et de l'habituer insensiblement à chercher lui-même une » réponse qu'il n'a point vue toute faite, et qu'il aurait pu apprendre » par cœur, sans la comprendre, comme cela arrive trop souvent. Cet » enseignement s'adresse autant à l'intelligence qu'à la mémoire ».

Les trois premières leçons, consacrées à l'étude de la *commune* revêtent un caractère de simplicité et d'originalité qui n'exclut pas l'intérêt. Viennent ensuite huit leçons ayant pour objet le canton de Genève. Cette étude est systématique, complète et parfaitement à la portée des élèves du 4e degré (10 ans). Tout instituteur y trouvera un excellent canevas pour la description de son propre canton. Les notions générales, et ce qui, dans un langage moins modeste, porte le nom de *géographie mathématique* (10 leçons), sont toujours la partie la plus aride de cet enseignement ; mais l'auteur a su la rendre attrayante en élaguant tout ce qui n'est pas indispensable, et en appelant l'intuition à son aide. Les généralités sur les cinq parties du monde ont été condensées en neuf leçons. Vingt-une leçons (en tout 51) exposent tout ce qu'il importe aux élèves des écoles primaires de savoir sur les différentes contrées de l'Europe.

Nous savons que l'auteur publiera un deuxième volume, sur le même plan, destiné à la description de la Suisse, si l'ouvrage que nous signalons aux hommes d'école reçoit un accueil favorable. D. Rey.

Nécrologie de l'enseignement primaire et secondaire.

Henri RENAUD, au Locle.

Quelques semaines avant le congrès scolaire de Lausanne, où les instituteurs romands ont acclamé M. Cornu, du Locle, le doyen des membres du corps enseignant primaire neuchâtelois, un instituteur, également du Locle, mais dans la force de l'âge, M. Henri Renaud,

quittait cette terre, après une longue et douloureuse maladie, en laissant ses amis et sa famille dans la désolation.

M. Renaud, né à Rochefort, vers l'an 1836, fut dans toute l'étendue du terme, un vrai « fils de ses œuvres ». Il ne fréquenta jamais que l'école de son village tenue pendant de nombreuses années par M. Guyot, et, cependant, il emporta, d'emblée, son brevet de premier degré.

Il débuta, dans la carrière de l'enseignement, en tenant la classe des Monts du Locle, et, de là, il fut nommé au collége de cette localité, qu'il n'a quitté que lorsque la maladie l'a forcé à la retraite.

Comme pédagogue, M. Renaud avait des qualités toutes spéciales qui lui ont acquis le succès et l'estime dès son entrée dans la carrière : discipline énergique, mais basée sur l'amour des enfants ; patience angélique ; caractère égal ; soins constants donnés aux élèves ; relations suivies avec les parents de ses élèves par le moyen des carnets détaillés ou de visites à domicile ; accomplissement strict du devoir ; spécialité particulière pour l'enseignement de l'orthographe, de l'arithmétique et de la tenue des cahiers.

En dehors de ses devoirs d'école, M. Renaud avait un goût prononcé pour les mathématiques et la comptabilité. Il a tenu, pendant de longues années, les livres de plusieurs maisons du Locle, et c'est à l'aide de cette expérience qu'il a publié son « *Traité des comptes courants* » qui a eu deux éditions, et qui est encore fort apprécié des personnes s'occupant de ce genre d'opérations.

M. Renaud a toujours porté le plus vif intérêt à l'instruction publique : il a été membre zélé de la Société pédagogique et son président pendant un an ; il a assisté aux conférences générales, auxquelles il a pris une part active ; il a collaboré à la partie pratique de l'*Educateur ;* il a exercé, pendant quelques mois et *par intérim*, les fonctions de Directeur des écoles primaires du Locle, et, enfin, il a rempli, avec zèle les fonctions de secrétaire-caissier du Comité central du *Fonds des régents neuchâtelois.*

Comme homme, M. Renaud n'était pas moins digne de notre estime que comme instituteur et a été un excellent père de famille. A. B.

Auguste LAMBERT, à Anières (canton de Genève)[1].

Depuis quelques années, la mort ne se lasse pas de faire dans nos rangs des vides qu'il sera bien difficiles de combler ; car quelles victimes s'est-elle choisies : Ce n'étaient point des vieillards arrivés au terme d'une longue et fructueuse carrière. Non ; ceux que la mort est venue toucher de son doigt glacé étaient jeunes et forts. C'est Kehl, l'instituteur dévoué et austère, c'est Combet, ce noble cœur, c'est Rey, c'est Eminet, c'est Bory, le travailleur infatigable. Tous sont tombés dans la fleur de l'âge, alors que l'avenir semblait leur promettre encore de longs jours.

Hélas ! à cette liste funèbre, il nous faut aujourd'hui ajouter un nom de plus.

[1] Extrait d'une notice lue à la Société pédagogique de Genève.

Auguste Lambert, régent de l'école secondaire d'Anières est mort à Livaux, le 3 octobre dernier, après une maladie qui l'a foudroyé en quelques jours.

Il n'était âgé que de 28 ans, et c'était, si nous ne nous trompons, le plus jeune des régents des écoles scondaires rurales.

Sa carrière pédagogique néanmoins était déjà relativement longue. Sorti du collége fort jeune, il put passer par le gymnase avant de subir ses examens d'élève régent. Il n'avait que 16 ½ ans lorsque le Département de l'instruction publique le nomma aide-régent à Sauverny. Ce poste considéré par beaucoup comme un lieu d'exil, ne lui déplut point. Il sut peupler la solitude au milieu de laquelle il se trouvait, ses livres d'études devinrent ses plus fidèles compagnons. Tous les instants qu'il ne devait point à ses élèves, il les employait à acquérir des connaissances nouvelles. Aussi nous nous souvenons fort bien quelle place distinguée il obtenait à chacun des examens annuels auxquels on astreignait alors les élèves et les aides-régents.

Pour récompenser tant d'efforts, le Département, en avril 1868, lui confiait le poste de sous-régent à Bernex. Enfin 2 ans après, il était envoyé comme remplaçant à Hermance, et il obtenait sa nomination de régent.

Lorsque les écoles secondaires rurales furent créées, en 1875, Lambert s'inscrivit pour Anières et réussit sans peine, tant il avait su se concilier l'estime et l'amitié de tout le monde.

La Société pédagogique perd en Lambert l'un de ses membres les plus assidus, les plus intelligents et les plus sympathiques.

L. Munier.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Confédération suisse. — L'assemblée générale des instituteurs suisses avait désigné Soleure pour siége de la prochaine réunion du Congrès scolaire en 1780. Le canton de Soleure a accepté l'honneur qu'on lui fait et M. le landammann Brosi sera président honoraire de l'assemblée.

— Le comité central du *Schweizerischer Lehrerverein*, réuni à Zurich, a discuté les 19 et 20 la question de savoir s'il ne devait y avoir qu'une seule exposition scolaire permanente subventionnée par la Confédération, ou s'il y en aurait plusieurs, ou s'il n'y en aurait que deux, Berne et Zurich. Ces deux cantons avaient envoyé des délégués plaider leur cause respective devant le comité. Le 20 au matin, la discussion épuisée, la majorité s'est prononcée pour un seul siége, Zurich, qui serait le lieu de l'exposition unique et le centre de la littérature pédagogique.

Voici le compte-rendu de cette séance donné par la *Schweizerische Lehrerzeitung* rédigée à Berthoud par M. Wyss dans son numéro du 26 juillet :

« Etaient présents MM. Ruegg, Daguet, Rebsamen, Gunzinger, Ut-

zinger, Heer et Wyss. Etaient absents avec excuse MM. Dula et Gustave Vogt.

» Le principal objet en délibération était l'exposition scolaire permanente ou en d'autres termes la question de savoir si le comité central demanderait au Conseil fédéral de ne favoriser de ses subsides qu'une seule exposition ou d'en subventionner plusieurs. En un mot si on ferait de la centralisation ou de la décentralisation.

» A la séance assistaient deux représentants de Berne, MM. Lüthi et Weingart, et deux délégués de Zurich, MM. Hunziker et Koller.

» M. Gunzinger, directeur de l'école normale de Soleure, désigné comme rapporteur, concluait à ne désigner qu'un seul siége, Zurich, ce siége unique étant dans l'intérêt suisse. Il estime que la subvention fédérale devrait être de 10,000 francs. Un siége unique peut seul entretenir des relations suivies et avantageuses avec l'étranger et offrir une image complète de la pédagogie.

» MM. Lüthi et Weingart défendent la décentralisation comme favorisant davantage le progrès cantonal et répondant au droit des cantons. Les délégués Zuricois MM. Hunziker et Koller, tout en reconnaissant l'utilité des expositions locales au point de vue surtout du matériel d'écoles et des appareils intuitifs, croient à la nécessité d'une exposition centrale comme œuvre nationale.

» MM. Daguet et Utzinger se prononcent pour une exposition unique. M. Rebsamen en admettant l'importance des expositions locales penche cependant pour l'exposition centrale. MM. Wyss, Heer et Ruegg distinguent un côté théorique et un côté pratique. Pour le premier, qui embrasserait la statistique et l'histoire de la pédagogie, une exposition unique convient mieux ; pour le second, qui regarde le mobilier scolaire et le matériel d'écoles, les expositions comme celles de Berne, St-Gall, Lucerne, Lausanne, ont un grand intérêt.

» Après une discussion de 4 heures, la solution est renvoyée au lendemain. Dans cette seconde séance, M. Heer étant absent, le Comité réduit à 6 voix vote dans le sens du rapporteur et d'une exposition unique.

» Procédant à la nomination de son bureau, le Comité élit MM. Dula, président ; Gunzinger, vice-president, et Utzinger, secrétaire. »

Le *Berner Schulblatt* du 2 août, dans un article dû à la plume de M. Lüthi, dit que M. Droz, membre du Conseil fédéral, et même M. Zangger, de Zurich, avaient reconnu la convenance de subventionner également toutes les expositions. Dans le même article on reproche à M. Gunzinger d'avoir mis de l'*animosité contre Berne dans son rapport*, parce qu'il a dit qu'il ne devait y avoir qu'une seule exposition.

Cette insinuation est malveillante et n'a aucun fondement. Elle pourrait se faire aussi contre M. Daguet qui a défendu énergiquement aussi, soit dans l'*Educateur*, soit dans le sein du Comité, la thèse d'une exposition unique. De ce dernier, l'article du *Bernerblatt* se borne à dire : « M. » Daguet estime que Berne est le centre politique de la Suisse et Zurich » la capitale intellectuelle. Zurich est la patrie de Pestalozzi, à ce canton » revient d'ailleurs l'honneur de l'initiative. M. Daguet, dit le *Berners-* » *chulblatt*, oublie que Zurich a méprisé son Pestalozzi et que c'est à » Berne qu'il a trouvé des soutiens et des admirateurs de son génie. »

Le *Bernerschulblatt* oublie à son tour que M. Daguet a surtout insisté sur le fait que si la Confédération se mettait à subventionner toutes les expositions locales, ces subventions se réduiraient à une goutte d'eau pour chacune ; que nous « n'aurions rien de grand, de national, » mais bien des collections partout à la façon des collections lacustres, » et partant du gaspillage ; qu'à une exposition vraiment digne de ce nom » il fallait un personnel capable, organisateur ; qu'un personnel de ce » genre demandait de l'argent, qu'on ne trouverait cet argent qu'en fon- » dant une exposition unique ; s'il y a autant d'expositions que de villes, » elles sont toutes condamnées à la médiocrité, à l'infériorité même ; » elles n'auront qu'un personnel d'occasion et seront autant de petits » bazars pédagogiques. »

Nous avons reçu une longue lettre de M. Lüthy, instituteur à l'école cantonale de Berne au sujet de la question à l'ordre du jour, de l'exposition de Zurich et des exposition cantonales celle de Berne en particulier. Nous la publierons dans notre prochain numéro. Elle est arrivée trop tard pour paraître dans ce numéro.

NEUCHATEL. — Tous les amis de l'instruction publique et de la littérature apprendront avec bonheur que M. Louis Bornet a été réélu le 28 juillet directeur des écoles primaires de la Chaux-de-Fonds qu'il remplit avec un rare dévouement et l'intelligence qu'on lui connaît depuis un grand nombre d'années. Nous ne connaissons personne qui eût pu remplacer avec avantage l'auteur distingué du *Manuel d'instruction civique*, et le poëte charmant auquel le patois d'or de la Gruyère est redevable de la délicieuse production intitulée : *Les deux chevriers* (Les doux tzévreis.)

PARTIE PRATIQUE

Dictée faite à Neuchâtel, aux examens d'avril 1879, pour la première série des aspirants et aspirantes, s'élevant ensemble à 45. Nous soulignons les mots et expressions au sujet desquels on a fait le plus de fautes, en laissant aux lecteurs de l'*Educateur* le soin d'apprécier les difficultés.

La langue anglaise et le peuple anglais.

Le parler ordinaire des Anglais, quels qu'en soient d'ailleurs le mérite et les qualités *intrinsèques,* est loin d'être agréable aux étrangers : il leur paraît pauvre en voyelles distinctes, sourd, inégal, confus, embarrassé de sifflantes et de sons que l'on *n'a* que trop bien qualifiés d'explosifs. Il n'a rien de la belle sonorité de ces langues méridionales que nous avons décrites ailleurs, ni de la claire et nette prononciation du français. Entre tous les idiomes, l'anglais se fait remarquer par l'absurdité de son orthographe qu'a maintenu le respect de la tradition et

qui, depuis des siècles, ne correspond pas plus au langage parlé que les anciens hiéroglyphes; le désaccord est si grand entre l'écriture et le son, qu'il faut étudier spécialement chaque mot pour connaître le groupement de lettres qui le *représente* et pouvoir le prononcer sans *accroc*. Le remède viendra-t-il de l'excès du mal, ainsi que l'espèrent une foule d'hommes instruits qui demandent la réforme de l'orthographe anglaise?

Cette amélioration contribuerait certainement à répandre l'étude de l'anglais et à lui gagner des adhérents parmi les nations étrangères ; elle accroîtrait ainsi les chances que possède cette langue plus que toute autre, de devenir universelle. On prétend qu'aujourd'hui elle est le véhicule de la pensée pour plus de quatre-*vingts* millions d'individus, et qu'elle est comprise de quelque vingt millions de personnes qui l'ont étudiée pour leur plaisir ou pour leurs affaires. En Inde, par exemple, elle s'est propagée parmi les indigènes avec une facilité et une rapidité frappantes, et, de la cour des *vice-rois*, elle est passée au sein du peuple où elle est parlée par les négociants, les *portefaix* même.

L'Anglais, chez lequel se sont unis, en une vigoureuse individualité, le Celte, le Germain, le Danois, se distingue surtout par une force de volonté, une énergie, une *endurance* tout extraordinaire. Il a, dit un écrivain moderne, quelque chose de ces dogues que, de tout temps, les fils d'Albion se sont plu à dresser, qui ne desserrent plus les dents une fois qu'ils ont mordu et qui se laisseraient couper en morceaux plutôt que de lâcher prise. L'histoire des guerres est remplie de hauts faits et surtout de beaux exemples qu'ont donnés les soldats anglais par leur solidité en rase campagne, leur persévérance dans le combat, leur inébranlable fortitude dans la défaite. Il n'est pas jusqu'aux grossiers combats de la boxe, défendus maintenant, mais naguère encore admirés de la foule, qui ne témoignent d'une vigueur singulière.

Dictée faite à Neuchâtel, aux examens d'avril 1879, pour la seconde série des aspirants et aspirantes. Nous soulignons également les mots où les fautes ont été le plus générales.

Ruines dans l'Amérique centrale.

Devant nos voyageurs, à une *demi-lieue* de distance, se dressaient les ruines d'un vaste palais, construction bizarre, à laquelle un monticule énorme servait de base. Sur le *fond* du ciel, de couleur *bleu pâle*, se découpaient, en vives arêtes, des murailles massives surchargées d'ornements et percées d'ouvertures béantes, qui tachaient de trous noirs la monumentale façade. Sur le plan incliné du monticule se montraient les débris d'un escalier gigantesque. *Ses* marches qui régnaient autrefois sur toute la largeur s'étaient çà et là disjointes sous l'effort d'une végétation puissante. Des semences, emportées par le vent, avaient germé entre les interstices des pierres, projetant des arbres aux formes étranges et contournées, déplaçant lentement les lourdes assises, des-

cellant les pierres qu'avaient polies et usées nombre de générations depuis longtemps disparues. Les toitures effondrées étaient remplacées par des *lianes* parasites, aux fleurs multicolores.

Après être descendus de leurs chevaux, qu'ils laissèrent à la garde de *leur escorte*, les trois voyageurs gravirent les cent marches qui aboutissaient au *terre-plein*, sur lequel s'élevaient, dans toute leur majesté, les ruines du palais. La façade présentait, jusqu'à une hauteur de vingt mètres, une surface blanche et lisse. Au-dessus, la pierre découpée, travaillée, ciselée, n'offrait plus qu'une masse solide de sculptures étranges et d'*hiéroglyphes* inconnus. Les linteaux des portes étaient couverts d'ornements en *relief*, représentant des têtes bizarres, grimaçantes, avec de grands yeux creux. D'énormes serpents y découlaient leurs anneaux minutieusement travaillés ; des tortues monstrueuses étalaient *leurs carapaces* sculptées par des mains habiles : des oiseaux semblables à des ibis et des *sphinx*, au regard interrogateur, séparés par des figures humaines dont la coiffure rappelait celle de Incas, présentait *aux regards* un fouillis de lignes, de contours enchevêtrés et mêlés en un ensemble confus qui parlait une langue incompréhensible. On comprend qu'à l'aspect de ces masses énormes, nos voyageurs se soient demandé avec surprise, quels pouvaient être les peuples qui en avaient posé les colossales assises, et à quelle époque remontaient ces constructions, en quelque sorte cyclopéennes.

Arithmétique.

(Cours élémentaire.)

Quatrième semaine. — I. Prenons cinq cornets de haricots et disons cinquante. Continuons : cinquante-et-un..... soixante, cela va tout seul. Allons encore : soixante-et-un..... soixante-neuf.... et après ? — Après, on fait un septième cornet, et l'on a sept dizaines ; sept dizaines font ? Notre petit Paul lève la main ; que voulez-vous dire mon enfant ? — Monsieur, on dit septante. — En effet, dans le pays où vous avez passé vos vacances, on dit septante ; mais à Paris, où nous sommes, on dit soixante-dix. Répétez tous : soixante-dix..... Cela fait sept dizaines ou sept cornets, ou sept paquets de crayons, etc. — Reprenons : cinquante.... soixante-dix-neuf, sept dizaines et neuf haricots, un haricot de plus, et voilà sept cornets et dix haricots, ou sept cornets et un cornet ou huit cornets. Comment se nomme le nombre qui vaut huit cornets ou huit dizaines ? Il se nomme quatre-vingts. — F., rangez les huit cornets deux par deux comme je range ces huit barres :

II II II II

Combien font de haricots ces deux premiers cornets ? Ils en font vingt. Et ces deux autres ? etc. Combien cela fait-il de fois vingt ? — Quatre fois. Voilà pourquoi on a donné au nombre huit dizaines le nom de quatre-vingts ou quatre fois vingt.

II. Jusqu'à cent, de la même manière. — Nous allons repasser nos dizaines. Une dizaine d'objets pour le nombre dix objets ; deux dizaines d'objets, etc.

Je vais dire un nombre de dizaines, vous répondrez le nom du nombre ainsi formé. Six dizaines ? — Soixante ! etc.

Je vais dire un nombre ; vous direz de combien de dizaines il se compose. Soixante ? — Six dizaines ! etc.

J., prenez deux dizaines de haricots ; P., prenez trois dizaines ; donnez le tout à G., qui me dira combien maintenant il a de haricots ? Il y en a cinquante. — Deux dizaines et trois dizaines font cinq dizaines ou cinquante. Deux dizaines font ? — Vingt. — Trois dizaines font ? — Vingt et trente font donc ?..... Trois dizaines et trois dizaines ?..... Trente et trente ? etc., etc.

III. Nous allons compter depuis un jusqu'à cent en laissant de côté nos cornets. Voilà une boîte dans laquelle je vais vider dix de nos cornets ou ?... cent haricots. — Je verse un cornet. — Dix. — Un deuxième cornet. — Vingt, etc.

Pour faire la preuve, c'est-à-dire pour nous assurer qu'il n'y a pas d'erreur, nous allons les compter un par un, en les changeant de boîte. Le premier va commencer, et, à chaque dizaine, le suivant reprendra. Premier ? — Un, deux... dix. — Deuxième ?....

Qui veut compter deux par deux ?...

Faites tous quarante-huit barres sur vos ardoises. Voilà Emile qui efface ; c'est donc bien embarrassant ? Charles ne trouve pas cela, lui, il a fait ses barres en séparant ses dizaines. — Faites trente-sept croix, etc.

IV. Voilà trois boîtes, Ch., F. et E. vont aller dans la cour et me rapporter chacun cent cailloux ; nous verrons qui des trois sera le premier revenu. Pendant ce temps vous allez faire cent petites barres sur vos ardoises. — Ah, c'est Charles qui arrive le premier. Voyez-vous le petit rusé, il a fait de petits paquets....

Je mets sur la table un haricot tout seul, puis j'ajoute un cornet, cela fait ? onze. — Ajoutez un autre cornet, etc.

Commençons à deux... à trois, etc.

Faites cent barres sur vos ardoises. Quelle est la moitié de cent barres ? Quelle est la moitié de cinquante barres ? — Deux dizaines d'un côté, deux dizaines de l'autre. Il reste une dizaine à partager.

IIIIIIIII IIIIIIIII IIIII—IIIII IIIIIIIII IIIIIIIII

La moitié de trente..... de soixante-dix, etc.

Je prends la moitié d'une dizaine et je dis : cinq ; je place à côté l'autre moitié, ce qui refait une dizaine, et je dis : dix. A côté je mets la moitié d'une autre dizaine, c'est-à-dire cinq haricots et je dis : quinze ; je complète cette seconde dizaine avec les cinq haricots qui restent et je dis : deux dizaines ou vingt. — Qui veut continuer ?

Abrégé d'après G. B. *(Manuel général).*

Problèmes donnés à l'Ecole normale de Lausanne, avril 1879.

51. Lorsqu'on fait moudre du blé, on obtient 62 % de farine de première qualité, valant 56 fr. 50 le quintal métrique ; 18 % de farine de seconde qualité, valant 49 fr. 25 le quintal métrique et le reste de son, valant 11 fr. 75 le quintal métrique ; les frais de mouture étant de 80 cent. par quintal, quel sera le bénéfice d'un meunier qui en a acheté 360 quintaux métriques à 39 fr. 50 le quintal métrique ? (Brevet, jeunes filles.)

52. Une lampe brûle 96 gr. d'huile en 2 heures et on l'allume chaque jour pendant 6 $^2/_3$ h. L'huile coûte 12 fr. 50 les 10 kg. Quelle économie annuelle obtiendrait-on en remplaçant cette lampe par un bec de gaz

brûlant 513 litres de gaz en 4 ½ h., sachant que $4^m,5$ de gaz valent 1 fr. 80 ? (35 fr. 04). Examens de promotion, IIe classe, jeunes filles.

53. Dans une usine, le transport du charbon coûte annuellement 4524 fr., ce charbon est amené à l'aide de 650 wagons contenant chacun $3^{mc},250$ et pesant 84 kg. par hectolitre. On sait que le chemin de fer prend un droit fixe de 1 fr. 50 par wagon et de plus fait payer pour le transport fr. 0,08 par tonne et par kilom. Quel est le nombre de kilomètres parcourus ? (25 kilom.)

(Examens de promotion, IVe classe, garçons.)

ALGÈBRE.

Solution du problème 9, page 239.

Un nombre de trois chiffres est exprimé par $100\,a + 10\,b + c$, si a, b, c, sont les chiffres des centaines, des dizaines, des unités. Or chacun des cinq nombres désirés croît de 9 fois la somme de ses chiffres quand on le retourne ; il existe donc chez eux tous entre a, b, et c la relation

$$100\,c + 10\,b + a = 100\,a + 10\,b + c + 9\,(a + b + c),$$

qui, après réduction et division par 9 devient

$$b = 10\,c - 12\,a.$$

La lettre a n'admet pas la valeur zéro ; faisons-la égale à 1 : on se trouve alors contraint de faire $c = 2$, car $c = 1$ rend b négatif, et si c était 3 ou plus de 3, b dépasserait 9. Par $c = 2$ on obtient $b = 8$, et l'on a ainsi le nombre 182.

Faisant a égal tour à tour à 2, 3, 4, 5, 6, 7, on forme de même les nombres 263, 344, 425, 506, 688, 769. Comme on n'obtient rien en faisant a égal à 8 et à 9, on se trouve réduit à choisir entre ces six nombres, en y joignant 182. Dans les 4 premiers, ainsi que dans 182, la somme des chiffres est 11, mais dans les deux derniers elle est autre, car elle s'élève à 22. Il faut donc rejeter 688 et 769, et il ne reste que les cinq nombres 182, 263, 344, 425, 506, dont la suite satisfait d'ailleurs à toutes les exigences de l'énoncé. — M. Ch. R., Lausanne.

Reçu la solution juste de MM. L. et M., Lausanne ; X., Zurich. — M. Kamm, Lausanne, nous a envoyé une très bonne discussion du problème tenant compte à la fois de toutes les données. Nous regrettons que la place dont nous disposons ne nous permette pas de la publier ici.

PROBLÈMES.

12. Un jardinier veut planter un certain nombre de rangées d'arbres en mettant par rangées autant d'arbres qu'il y a de rangées ; mais il trouve qu'il lui reste 8 arbres. Pour faire une rangée de plus et pour mettre un arbre de plus dans chaque rangée, il lui manque 13 arbres. Combien d'arbres a-t-il ? (Aussi sans algèbre.)

13. Un employé reçoit un traitement mensuel de 250 fr. On le lui paye en pièces de 1 fr. et de 5 fr. S'il reçoit en tout 43 pièces combien y en a-t-il de chaque sorte ? (Donner aussi la solution sans algèbre.)

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ADRIEN BORGEAUD, CITÉ-DERRIÈRE, 26.